



Patrimoine 21/07/2016

Patrimoine mondial de l'Unesco : 10 communes françaises ravies et un département en repêchage

par Marion Esquerré



© Flickr-CC-V.Desjardins

Le 40e comité du Patrimoine mondial de l'Unesco était réuni du 10 au 17 juillet à Istanbul. Il a intégré l'œuvre de Le Corbusier à sa liste et à travers cela, 10 sites français, à l'image de La Cité radieuse, à Marseille (photo). En revanche, il a demandé à la Chaîne des Puy et de la faille de Limagne de retravailler son dossier.

Le **Comité du patrimoine mondial** était réuni à Istanbul, en Turquie, du 10 au 17 juillet 2016. A cette occasion, il a inscrit **21 nouveaux sites culturels, naturels ou mixtes** (à la fois naturels et culturels) à la liste du Patrimoine mondial, qui en compte désormais 1 052 dans 165 pays. Parmi les heureux élus de cette session : **l'œuvre architecturale de Le Corbusier**, « contribution exceptionnelle au Mouvement moderne ».

On connaît environ 70 réalisations de l'architecte français, la plupart situées en France ; **17 de ces œuvres, considérées comme les plus emblématiques** de sa pensée et réparties dans 7 pays, étaient en lice. Dix se situent dans l'Hexagone⁽¹⁾.

Parmi celles-ci, **Le Cabanon** que Le Corbusier a fait construire près de la **plage du Buse**, à **Roquebrune Cap-Martin**, en 1951, pour y résider régulièrement. C'est là qu'il décéda d'un arrêt cardiaque, lors d'une baignade, en août 1965, à 77 ans.

« La valeur universelle ainsi conférée au Cabanon de Le Corbusier de Roquebrune Cap-Martin et aux 16 autres sites répartis dans 7 pays, honore et reconnaît l'engagement déterminé et sans faille de notre commune, dès le lancement du projet », indique cette commune des Alpes-Maritimes. « Cette inscription est également porteuse pour la commune de nouvelles perspectives en termes de **retombées touristiques, économiques** profitables à tout notre territoire et de plus-values culturelles nouvelles. »



© Flickr-CC-by-OfHouses

J'ai un château sur la Côte d'Azur, qui a 3,66 m par 3,66 m. C'est pour ma femme, c'est extravagant de confort, de gentillesse » (Charles-Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier).



© Flickr-CC-by-OfHouses

30 % de fréquentation touristique supplémentaire

Roquebrune compte parmi les membres fondateurs, depuis 2009, de l'**Association des sites Le Corbusier**, qui, avec d'autres partenaires, porte ce projet d'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco. Il leur aura fallu 13 ans et 3 passages devant le Comité de l'Unesco avant d'obtenir le graal. Entre-temps, la liste des sites de cette candidature collective est passée de 22 à 17 sites pour répondre aux exigences de l'organisation internationale.

« Que d'efforts fournis par les différents intervenants de ce dossier : ministère(s) de la Culture, Fondation Le Corbusier, experts, délégations Unesco et l'**Association des sites Le Corbusier** ! » a souligné **Benoît Cornu**, président de cette dernière. Il est également 1er vice-président de la

communauté de communes Rahin et Chérimont et premier adjoint de la commune de **Ronchamp**, que surplombe **la Chapelle Notre-Dame du Haut** (1950), l'une des 17 œuvres choisies.

Avec une inscription sur la liste du Patrimoine mondial, on observe généralement une visibilité renforcée à l'international, avec le développement de coopérations. »

Le classement au Patrimoine mondial de l'Unesco entraîne des retombées importantes. Ainsi, souligne la communauté de communes Rahin et Chérimont dans un communiqué, « cette inscription comprenant le site de La Chapelle va permettre de valoriser le secteur, mais aussi la richesse de son patrimoine touristique et ainsi permettre de le développer et de le dynamiser. [...] Avec une inscription sur la liste du Patrimoine mondial, on observe généralement une **hausse de la fréquentation touristique** allant jusqu'à 30 % (source ICOMOS 2011), une **hausse des retombées économiques** avec la multiplication des courts séjours et weekends et une visibilité renforcée à l'international, avec le développement des coopérations internationales ».

(1): A Roquebrune-Cap-Martin (06), Pessac (33), Ronchamp (70), Eveux (69), Boulogne-Billancourt (92), Firminy (42), Paris (75), Saint-Dié-des-Vosges (88), Marseille (13) et Poissy (78).